

LES ASSOCIATIONS

SPORT VOLCANS

L'association Sport Volcans organise une randonnée pédestre le **dimanche 24 octobre** (8km 156 m dénivelé, 13 km 267 m, 22 km 445 m). Ravitaillements prévus. N'oubliez pas votre gobelet. Masque obligatoire pour inscription. Inscriptions sur place à la salle située place de l'Eglise en face de la bibliothèque de Nébouzat. Départs de 8h30 à 13h pour le 8 km (inscription 4 €) et 13 km (5 €), de 8h30 à 10h pour le 22 km (7 €). Réduction pour licenciés UFOLEP.

Une partie des bénéfices sera reversée au Secours Populaire.

SPORT VOLCANS : Section NBZ TRAIL

Vous avez envie de retrouver la forme et/ou de ne plus courir seul(e) ?

Chaque semaine nous proposons 3 créneaux d'entraînement en fonction de vos envies et disponibilités :

- lundi (renforcement musculaire),
- mercredi (entraînement spécifique),
- samedi (sortie 1 heure / 1 heure 30).

Ce groupe est ouvert à tous, quel que soit votre niveau.

Contact : Francis BREUIL-BOSDURE au 06 36 57 97 93 / email : contact@nebouzat-trail.fr

Suivez toute notre actualité sur Facebook ou Instagram : @nbztrail

www.nebouzat-trail.fr

BASKET LOISIR

Basket Loisir a repris ses activités le mardi de 20h30 à 21h30 à la salle des sports de Nébouzat.

Pour vous maintenir en forme, sans engagement en compétition, hommes et femmes adultes de tout niveau, venez nous rejoindre ! Deux séances d'essai.

Pass sanitaire obligatoire.

Renseignements au 06 69 73 57 64 ou au 04 73 87 14 07

DOMES SANCY FOOT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes fait l'acquisition de minibus, qui sont cédés à titre gratuit à des associations sportives, sous forme de subvention en nature. Ils sont destinés à répondre aux besoins de transport des jeunes licenciés du club, notamment pour leurs rencontres sportives. Dômes Sancy Foot a pu bénéficier d'un minibus.



CLUB DES DOMES

Ces 18 derniers mois auront été plutôt décousus pour le club et bien d'autres associations.

Mais le club a repris vie avec la fidélité des adhérents et grâce au lien social qui a perduré durant les confinements.

La reprise est effective depuis :

- le 6 juillet pour les marcheurs.
- le 2 septembre pour les rencontres amicales du jeudi.
- le 15 septembre pour la danse country.
- le 8 septembre pour la gym adaptée aux seniors,
- l'activité créative reprendra le 1er octobre.
- l'Assemblée générale du Club des Dômes est prévue à la salle des associations le samedi 23 octobre à partir de 14 h .

Tous les adhérents sont contents de retrouver les amis, il faut rester vigilant, continuer d'appliquer les préconisations sanitaires en vigueur.

À toutes et tous, bonne continuation, surtout, gardons notre enthousiasme.

Pour plus d'information : prendre contact avec le président Paul Tournadre au 04 73 87 16 06 ou un membre du bureau.

NÉBOUZAT, notre commune

Informations municipales

Octobre 2021



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* **Fixation des tarifs de la cantine scolaire 2021-2022** prenant notamment en compte les nouvelles dispositions fixées par la loi EGALIM.

Repas réservé via l'espace famille	4.35 €
Repas du mercredi (y compris garderie jusqu'à 13h00)	5.25 €
Repas pris mais non réservé via l'espace famille	5.00 €
Repas réservé non annulé, ou annulation tardive	4.35€

* **Fixation des tarifs de la garderie périscolaire et étude surveillée :**

Garderie matin réservée via l'espace famille	1.90 €
Garderie soir réservée via l'espace famille	2.00 €
Garderie matin et/ou soir non réservé via l'espace famille	4.74 €
Etude surveillée	2.80 €
Garderie mercredi matin	4.00 €
Service réservé non annulé, ou annulation tardive	Paiement du service réservé
Pénalité de retard	8.00 €

* **Choix de l'entreprise COUDERT** dans le cadre de la diminution des eaux parasites, pour 150 236.50€ HT.

* **Sécurisation de la RD 216 en traversée du bourg de Pont des Eaux** : les aménagements de sécurité s'élèveront à 15 064€ HT : une subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental est sollicitée pour 7500€.

LES TRAVAUX COMMUNAUX EN COURS

❖ Fleurissement du bourg :

Grâce au travail des employés municipaux, le bourg a pu être embelli tout l'été ; un grand merci pour le travail effectué.



❖ Bac des Bramauds :

La municipalité a lancé cet été une action collective pour la rénovation du bac du carrefour des Bramauds. Ainsi en ce moment les habitants du quartier participent bénévolement tous les samedis matin à la construction du nouveau bac qui sera demain en pierre de Volvic. En plus du bac, nous construisons un nouvel abri bus en pierre et toiture en lauze pour les collégiens. La Mairie participe en finançant les achats de matériaux. Nous tenons à remercier les personnes impliquées et nous encourageons ce type d'initiative.



❖ **Aménagement du centre bourg Tranche 2 - Rue du Stade :**

Après plusieurs mois de chantier et quelques nuisances aux riverains, la dernière phase d'activité importante a été réalisée par la mise en œuvre du revêtement de surface (enrobé) sur le parking et l'accès arrière des commerces, la rue Charles de Gaulle et la rue du Stade. Les travaux vont s'enchaîner avec la fin du cheminement piéton revêtu en sable stabilisé, les entrées des riverains en enrobé, la fourniture et la pose des glissières de sécurité, du garde-corps, des potelets de protection le long du cheminement et la signalisation, marquage au sol et panneaux. Viendront ensuite les plantations d'arbres et autres végétaux.



❖ **Sécurisation de l'alimentation en eau de Recoleine ; bouclage Les Bramauds ; Côte Haute et régularisation du secteur de Pradines :**

- **Conduite d'adduction en eau potable à Recoleine :**
Les raccordements à l'existant sont terminés, il reste à poser un système de vanne permettant de basculer l'alimentation actuelle par celle venant du bourg et la réalisation d'une purge à l'extrémité haute du réseau. Le réservoir actuel restera en fonctionnement (eau potable) durant une période d'essai, puis servira à l'alimentation du poteau d'incendie en contrebas de celui-ci, dans l'attente des travaux d'aménagements du village où il retrouvera d'autres fonctions.
- **Surpresseur de Recoleine**
Les travaux à l'intérieur du local technique sont terminés et sont en attente du raccordement à l'énergie électrique pour une mise en service. L'étanchéité de la toiture, l'isolation extérieure et la clôture périphérique seront réalisées très prochainement.
- **Village des Bramauds**
Les travaux sont terminés et le nouveau réseau est en service.
- **Régularisation du secteur de Pradines**
Les travaux sont terminés et donnent satisfaction aux usagers concernés.

❖ **Bientôt une fontaine à Recoleine :**

Afin de satisfaire la demande des touristes et marcheurs de plus en plus nombreux, il a été décidé de mettre en place une fontaine assurant la distribution d'eau potable. Cette fontaine sera incongelable et permettra de distribuer des quantités d'eau suffisantes sans gaspillage. Elle sera positionnée à proximité du four et du bac, endroit très fréquenté par les randonneurs.



❖ **Eclairage du terrain de sport :**

Après le terrain d'entraînement équipé de quatre nouveaux mats avec projecteurs : c'est le terrain de foot qui va également recevoir deux nouveaux mats avec projecteurs dans les prochaines semaines. Ces éclairages sont homologués et seront mis en service ensemble pour les deux terrains.

INFORMATIONS MAIRIE

Repas des Aînés	Inscriptions sur les listes électorales
Le 28 novembre prochain : repas des aînés si les conditions sanitaires le permettent. Dans tous les cas, le pass sanitaire sera exigé.	Les jeunes qui atteignent 18 ans sont inscrits automatiquement par l'INSEE via le fichier national. Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire toute l'année. L'inscription est possible en ligne sur www.service-public.fr ou en se présentant à la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Commémoration du 11 novembre	Cimetière
Nous attendons les directives de la Préfecture pour connaître les modalités d'organisation de la cérémonie du 11 novembre 2021.	L'entretien des tombes permet de maintenir un bel état d'accueil du cimetière. Merci pour votre implication.

Covoit'Ici
La ligne de covoiturage Covoit'ici s'est arrêtée le 30 septembre à 20h. Comme vous le savez, il s'agissait d'une expérimentation sur trois ans. Depuis l'ouverture de la ligne, plus de 3400 kms ont été réalisés à deux ou plus ! Le service, dans ses modalités actuelles, ne répond pas pleinement aux attentes des habitants, bien qu'il réponde à un réel besoin de mobilité. Cette première phase d'expérimentation a permis de tirer de nombreux enseignements, qui pourront servir de base à une relance du projet.

Nous vous proposons pour les prochains bulletins : de mettre en valeur toutes les initiatives locales et bénévoles (réhabilitation du bac des Bramauds, fête des voisins, embellissement-fleurissement d'un quartier ...).

Retrouvez de nombreuses informations sur le site internet de la Commune : www.nebouzat63.fr

Collecte de Sang

28 décembre 2021

De 9H à 12H

Salle des associations

L'ECOLE

Cette année, l'école accueille 92 élèves de la Petite-Section au CM2, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. La directrice, Amélie NOTON, est déchargée de sa classe tous les mardis de 9h à 16h30. Il est possible de prendre un rendez-vous pour d'éventuels renseignements en appelant au 04 73 87 16 99 ou par mail : ecole.nebouzat.63@ac-clermont.fr Les élèves sont répartis dans 4 classes de la manière suivante :

- 26 PS/MS avec Sophie MOUSTEY aidée par une ATSEM, Carole SOUCHAL
- 21 GS/CE1 avec Paul FERREIRA-VAZ aidé par une ATSEM, Martine DELPEUX
- 19 CE2/CM1 avec Isabelle GONDEAU
- 26 CP/CM2 avec Amélie NOTON (jeudis et vendredis) et Anaïs VERSANGE (lundis et mardis)

Mesdames **Carole SOUCHAL** et **Martine DELPEUX** assurent la garderie périscolaire. La rentrée s'est déroulée sereinement pour les élèves et les enseignants. Des spectacles culturels de grande qualité seront proposés aux élèves de la PS au CM2 par la communauté de Communes Dômes Sancy-Artense. Deux intervenants, **Quentin RAMADE** et **Valentin BOUCHET**, rémunérés par la Communauté de Communes assurent les cours d'éducation physique et sportive à partir du mois de janvier et jusqu'au mois de mars.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L' APE est repartie pour une nouvelle année avec une première réunion et le renouvellement de son bureau :

Présidente : Emilie ROCHEZ
Trésorière : Mylène TERME
Secrétaire : Laurence LASSALAS

Vice-présidente : Virginie SIGRIS
Trésorier adjoint : Lilian GAUREL
Secrétaire adjoint : Julien COQUIDE

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux parents comme membres du bureau mais aussi comme membres actifs lors des futures manifestations.

L'APE organise plusieurs événements durant l'année, afin de récolter des fonds pour les élèves de l'école et participer au financement de différents projets (sport, sorties scolaires, spectacles...).

Même si aucun événement n'a pu avoir lieu l'année dernière, l'APE a quand même financé 2 spectacles de fin d'année pour le plaisir des enfants.

Compagnie « c'est pas permis » le 17 juin



Troupe musicale « Sankedum'be » le 1^{er} juillet



L'APE espère renouveler son carnaval en mars pour le bonheur des enfants et souhaite proposer une grande tombola en février et un concours de pétanque en juin.

Un grand merci à tous les habitants, les commerçants et les artisans de Nébouzat qui continuent d'être présents après cette année particulière et aux parents d'élèves et à l'équipe pédagogique dont l'aide et le soutien sont indispensables pour la réalisation des animations. **Pour nous contacter :** ape.nebouzat@gmail.com

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale reste ouverte les mardis de 16 h 30 à 17 h 30 et samedis de 9 h 30 à 12 h. Nous nous interrogeons sur la pertinence du mardi soir puisque nous ne voyons quasiment personne **Qu'en pensez-vous ?**

Début octobre, les animations ont repris avec la fête du livre et un atelier « cartes postales ». **Retenez la date de notre prochain rendez-vous : Samedi 11 décembre de 9 h 30 à 12 h pour un atelier « pliage de livres », spécial Noël.**

En septembre, nous avons acheté une trentaine de nouveautés (romans policiers, terroir, littérature française, science fiction, etc) et la médiathèque départementale vient de nous renouveler environ 150 ouvrages de toutes sortes.

Si vous ne trouvez pas votre lecture préférée dans nos rayons, nous vous la réserverons dans le réseau de la médiathèque intercommunale et vous la retrouverez à Nébouzat. N'hésitez pas à nous en parler.

UNE NOUVELLE ANNEE AU JUDO CLUB DES PUYs

A la suite d'une remise de ceinture solennelle et conviviale le dimanche 4 juillet, le Judo Club des Puy's a fait sa rentrée.

Cette année semble prometteuse, avec déjà une soixantaine d'inscrits sur 4 cours de judo et un cours de taïso.

Nous proposons 3 cours de judo le mercredi, de 16h30 à 17h30 pour les plus petit (2016-2017), de 17h30 à 18h30 pour les plus grands (2014-2015), et de 18h30 à 20h30 pour les compétiteurs et adultes (nés avant 2011). Et le jeudi, un cours de judo de 18h45 à 20h00 pour les plus grands (2008-2013) et un cours de taïso de 20h30 à 21h30 (à partir de 14ans).

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année, deux séances d'essais sont possibles.

Pour cette année, nous devrions reprendre les propositions de rencontre parents-enfants, l'organisation du tournoi annuel - les conviviales - ainsi que les animations **Invit-o-tatami** pour permettre aux judokas de faire découvrir leur sport à leurs copains. La reprise des compétitions s'annonce aussi : nous souhaitons la réussite à tous nos licenciés qui s'engageront dans les combats ou dans l'arbitrage.

Pour nous contacter, n'hésitez pas à aller voir notre site Internet : <https://judo-club-des-puys.ffjudo.com/> ou à nous contacter par mail : judoclubdespuys@gmail.com.

La collecte des emballages et papiers

La simplification du geste de tri mise en place au 1er mai 2021 permet de mettre dans les colonnes de tri ou les bacs jaunes **100% de vos emballages et papiers**. Aussi, les quantités jetées augmentent. Pour faire face, le SICTOM Pontaumur Pontgibaud a réagi avec 2 solutions :

1. la fréquence de collecte, passée à une fois par semaine depuis le 1^{er} mai
2. une réorganisation de vos équipements et points de collecte, dans les semaines à venir.

Rappel des consignes :

- **Les emballages plastiques : 100% des emballages plastiques** (Exemples : bouteilles et flacons en plastique, films, sacs et sachets, pots, boîtes, barquettes, tubes).
- **Les emballages métalliques : 100% des emballages métalliques** (Exemples : boîtes de conserve, barquettes en métal, aérosols non dangereux, bidons de sirop, canettes, gourdes de compote, tubes, capsules de café, feuilles d'aluminium froissées, opercules, couvercles et capsules, plaquettes de médicaments vidées).
- **Les papiers / petits cartons** : Pas de changement

Nouveaux équipements de collecte :

Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud a investi sur du nouveau mobilier de tri : de nouvelles colonnes plus modernes, plus pratiques et plus esthétiques. Objectif : valoriser les points de tri pour les rendre plus visibles, plus accessibles et plus attractifs.

Réorganisation des points de collecte :

- Mise en place de colonnes à la place des bacs :

Certains bacs jaunes collectifs, parfois nombreux en un même point, vont être supprimés et remplacés par une colonne de tri : centre bourg, Antérioux, Récoleine, Pont des Eaux.

- Nouveaux points :

2 nouveaux points de tri pour les emballages et papiers vont être créés : un en centre bourg, un vers l'ancienne laiterie.

- Point déplacé :

Le point tri du verre situé aux 4 routes de Nébouzat sera déplacé à côté de l'ancienne décharge. Une colonne de tri pour les emballages et papiers sera ajoutée.



L'ÉQUIPEMENT HIVERNAL DES VÉHICULES DANS LE PUY-DE-DÔME



Du 1er novembre au 31 mars, les équipements hivernaux sont obligatoires dans l'ensemble du département sans exception.



POUR ÊTRE EN RÈGLE :

Véhicules légers,
utilitaires et
camping-cars



Dans votre véhicule,
chaînes à neige ou
chaussettes à neige pour au
moins 2 roues motrices

| ou |

4 pneus hiver